

## Procès-verbal

Conseil d'établissement école Gadbois,

4 octobre 2017, 18h30 à 20h30

---

**ADRESSE :** 8305 Rue Saint-André, Montréal, QC H2P 1Y7

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 juin 17
  3. Élection des officiers (président, vice-président, secrétaire)
  4. Suivi au procès-verbal de la réunion du 15 juin 2017
  5. Fonctionnement du CÉ (calendrier)
  6. Parole au public
  7. Parole au personnel
  8. Parole au service de garde
  9. Parole à la déléguée du comité de parents
  10. Parole aux parents
  11. Parole aux membres de la communauté
  12. Direction
    - 12.1. Approbation: Règlementation du service de garde
    - 12.2. Adoption: Budget annuel de fonctionnement du CÉ
      - Règles de régie interne
      - Sorties éducatives
      - Activités de financement
      - Information : secrétaire
      - Organisation scolaire
      - Inscription 18-19
      - Sécurité aux abords de l'école
  13. Varia
  14. Levée de l'assemblée
- 

**ANIMATION:** Jennifer Ouellette (jusqu'aux élections au point 3.) et Émilie Perron

**PRISE DE NOTE:** Valérie Larouche

1. Émilie Perron propose, appuyée de Guillaume Charest-Hallée, le contenu de l'ordre du jour.
2. Mamadou Coulibaly propose l'adoption du procès-verbal (PV) de la rencontre du 15 juin 2017. Personne ne peut seconder car personne d'autre n'était présent à cette rencontre.
3. Jennifer Ouellette explique ce que comprend le rôle de présidence, de vice-présidence et de secrétariat du conseil d'établissement (C.É.).

PRÉSIDENTE : Émilie Perron est élue par acclamation au poste de présidence du C.É.. Elle est aussi déléguée de l'école au comité de parents.

VICE-PRÉSIDENTE : Marie-Eve Brouard est élue par acclamation au poste de vice-présidence.

SECRÉTAIRE : Valérie Larouche est élue secrétaire par acclamation.

4. A titre de suivi du PV, on précise le point 5.7. : un parent du volet alternatif, Ariel Tarre, sera photographe pour ce secteur spécifique. Au volet sourd, ce sera la même compagnie que dans le passé.

Au point 5.8., on parle de l'application du code de vie. Le code de vie a été approuvé au printemps 2017 pour l'ensemble de l'école. Cette année, les parents du volet alternatif travaillent sur un « guide des valeurs et attitudes » pour implantation futur à l'école. Les enseignantes du volet alternatif ont reçu le mandat de retravailler le code de vie en lien avec l'application du code de vie et des valeurs alternatives. L'équipe-école reçoit de l'aide d'une équipe spéciale de la CSDM pour assurer une belle implantation du code de vie à travers toute l'école par le biais des meilleures pratiques. On rappelle que le code de vie se trouve sur le site de l'école et dans l'agenda des élèves.

Au point 8. On demande si des classes d'accueil sont à venir dans nos locaux libres, mais on n'a aucune information à ce sujet. Par contre, on pourrait recevoir des classes à tout moment. Évidemment, l'arrivée de ces classes se ferait avec tout le personnel nécessaire.

5. De manière unanime, le calendrier 2017-2018 des rencontres du C.É est adopté comme suit : 1<sup>er</sup> novembre 17, 6 décembre 17, 31 janvier 18, 28 février 18, 4 avril 18, 9 mai 18, 13 juin 18 de 18h30 à 20h30 précis.
6. Aucun membre du public n'est présent.
7. Aucun point n'est apporté.
8. Mélanie Boutin présentera éventuellement un calendrier d'activités pour le service de garde. Des cours parascolaires seront proposés le mercredi au service de garde. Un coût pourrait être demandé aux parents et ces cours seraient facultatifs. Des balises et des façons de faire seront proposées au C.É. à la prochaine rencontre. Une résolution générale pourrait être prise par le C.É. ou encore une planification pourrait être adoptée après présentation, en plus de prendre une décision sur le budget accordé et le montant qui pourrait être demandé aux parents. En date d'aujourd'hui, les parents inscrits au service de garde ont été sondés et des idées ont été apportées. Un comité est déjà en place à ce sujet formé de trois (3) parents et la responsable du service de garde. Quelques sorties sont à venir, particulièrement lors des journées pédagogiques. Quoique le coût soit plus grand, l'on estime entre 20 et 30 dollars, l'expérience peut être très enrichissante. Il est précisé que tous les enfants doivent participer à la sortie. Il ne peut pas y avoir un groupe qui reste à l'école et un autre qui sort.
9. Aucun point n'est apporté
10. Mélanie Charest de l'AQEPa rappelle qu'ils offrent un service d'aide aux devoirs. Présentement il y a une liste d'attente pour ce programme car il y a un manque de financement. Jennifer Ouellette rappelle qu'elle peut, par l'entremise des programmes de la CSDM, aider à trouver le financement manquant pour aider à soutenir les élèves en attente. Elle remercie l'école pour l'accueil de leur organisation et l'Activité proposée dans le cadre de la Journée mondiale des sourds.
11. Jennifer Ouellette dépose un document portant sur les « fonctions et pouvoirs » d'un C.É. à tous les participants. Ensuite, « La réglementation du service de garde » est proposée.

Guillaume Charest Hallée propose, appuyé d'Émilie Perron, que la réglementation du service de garde soit adoptée par courriel. Adopté à l'unanimité.

Madame Ouellette dépose aussi le document de « Régie interne du conseil d'établissement 2016-2017 de l'École Gadbois ». L'adoption est reportée à la prochaine rencontre. Valérie Larouche propose, appuyée d'Émilie Perron, d'ajouter aux règlements de régie internet que « le conseil d'établissement puisse, lorsque nécessaire et avec des délais raisonnables faire l'adoption de document par courriel ». Adopté à l'unanimité.

#### PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES SUGGÉRÉES PAR LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS

Sortie à la bibliothèque Le Prévost, volet sourd (fiche déposée);

Sortie au Parc du mont royal, volet sourd (fiche déposée);

Proposée par Marie-Eve Brouard, adopté à l'unanimité.

Activité et sortie pour activité Coyote : La fiche sera remplie et sera envoyée par courriel pour approbation;

#### ACTIVITÉS AU PROFIT DE LA FONDATION SPÉCIFIQUE POUR LE VOLET ALTERNATIF

Vente de panier de légumes-racine bio au profit de la Fondation mais au bénéfice spécifique du volet alternatif, par le volet alternatif;

Vente des photos d'élèves du volet alternatif, au profit de la Fondation mais au bénéfice spécifique du volet alternatif, par le volet alternatif;

Vente de sapins de Noël et de couronnes, en collaboration par « Clément » avec cueillette sur place et un autre moment (date à venir), au profit de la Fondation mais au bénéfice spécifique du volet alternatif, par le volet alternatif;

Estelle Lapierre propose, appuyée de Guillaume Charest-Hallée, pour les activités du volet alternatif.

Activités au profit de la Fondation Gadbois, présentées par Jennifer Ouellette

Souper-spaghetti en avril, la formule n'est pas choisie;

Des recettes en pot non-périssables par la compagnie Recettes en pot, au coût de 10\$, dont 5\$ vont à la Fondation;

Bâtonnets de bonbons en vente, la date n'est pas précisée (à venir);

Dominique Voyer, appuyée Estelle Lapierre, propose l'adoption des activités de financement pour La Fondation de l'école Gadbois

À 20h46, la levée de l'assemblée est proposée par Émilie Perron. Adopté à l'unanimité.

#### PERSONNES PRÉSENTES :

Jennifer Ouellette, Directrice école

Mélanie Boutin, Responsable s.d.g.

Nathalie Lacaille, psychologue (personnel de soutien)

Dominique Voyer, enseignante alternatif 2-3 e

Mamadou Coulibaly, enseignant éducation physique secteur sourd

Mélanie Charest membre de la communauté, directrice adjointe à l'AQEP

Émilie Perron, parent secteur alternatif

Guillaume Charest Hallée parent secteur alternatif (parent substitut)

Estelle Lapierre, éducatrice (personnel de soutien)

Marie-Eve Brouard, parent du secteur alternatif

Valérie Larouche, parent secteur sourd

PERSONNES ABSENTES :

Maude Nepveu-Villeneuve (parent)